|  |  |
| --- | --- |
|  | **Réunion du Bureau du S.D.E. du 9 décembre 2016****Compte-rendu et****relevé des décisions prises** |

Le Bureau s’est réuni le vendredi 9 décembre 2016, à 17 h 00, dans les locaux du Syndicat Départemental d’Energie.

Etaient présents :

*Pour le Bureau* : M. Fortassin, Mesdames Boirie, Carrère, Mendès et Vergès ;

MM. Armary, Dabezies, Dutour, Fourcade, Frossard, Laffaille, Laffont, Lussan, Mur, Piron et Sempastous.

*Pour les services du SDE* : M. Rouch (Directeur), Jean-Luc Lavigne, Jean-Jacques Warmoeskerken et Marie-Noëlle Mainguy.

*Excusés*: Mmes Bourdeu, Curbet, Durrieu, Pourteau et Solles ; MM. Boubee, Guilhas, Mur et Pelieu.

**Ordre du jour**

* *création d’un poste de «chargé de développement Enr» ;*
* *lancement du projet de service «SDE2020» ;*
* *communication 2017;*
* *défi SDE à énergie positive ;*
* *acquisition d’un véhicule utilitaire ;*
* *film et prix «RICE» ;*
* *conventions avec le Département et autres collectivités pour l’exploitation et l’entretien de l’éclairage public ;*
* *inspection URSSAF ;*
* *questions diverses.*

Monsieur Rouch ouvre la séance en rappelant au Bureau la création de l’entente Occitanie, constituée au sens du Code Général des Collectivités Territoriales et composée de 12 SDE. Le département de la Haute-Garonne, absent lors de cette constitution, devrait adhérer le lundi 12 décembre. La présidence de cette entente, qui sera une présidence tournante chaque année, sera assurée pour 2017 par le Président Fortassin. Les membres du Bureau le félicitent. Monsieur Lussan dit « c’est l’élan de l’unanimité ». Madame Boirie et Monsieur Laffont assisteront au salon Energaïa qui se tiendra les 14 et 15 décembre 2016.

Le directeur explique ensuite le sens des couleurs du logo de l’entente Occitanie : le bleu représente la Méditerranée, le vert la campagne ; les rouge et jaune l’Occitanie et les Catalans.

*La discussion se poursuit avec les sujets qui ont été abordés par la Commission d’Organisation des Moyens et Communication.*

**Le premier sujet abordé** portait sur la mission d’exploitation à mettre en place au 1er janvier 2017.

M. Rouch détaille les modifications envisagées pour les astreintes. L’astreinte « entreprises » sera supprimée et une astreinte « exploitation » complémentaire de l’astreinte «maintenance » sera mise en place. Il évoque également l’entretien de l’éclairage de la ville de Tarbes.

Jean-Claude Piron intervient en demandant où en est le SDE par rapport au transfert des 4 agents de Tarbes.

Monsieur Rouch explique que ce sujet sera abordé lors du Débat d’Orientation Budgétaire et la ville de Tarbes doit aussi débattre sur se sujet. Il est nécessaire de l’anticiper car ces 4 agents ne s’occupent pas seulement de l’éclairage public mais également de l’entretien des feux tricolores. Un problème se pose : les statuts actuels du SDE ne prévoient pas d’assurer la compétence des feux tricolores, en lien avec la voirie, donc il faut intégrer la mission accessoire d’entretien des feux tricolores.

**Le deuxième point abordé par la Commission** concernait l’évolution des statuts du SDE pour les missions accessoires. Actuellement, les statuts permettent de coordonner, avec l’enfouissement de nos réseaux, l’enfouissement des réseaux de télécommunication et de fibres optiques. Ils n’autorisent pas la gestion de l’enfouissement des réseaux de télécommunication seuls. Le SDE doit envisager de devenir maître d’œuvre de ces opérations et par conséquent la modification des statuts est à penser.

M. Rouch rappelle ensuite le **3ème sujet** débattu par la Commission, relatif à l’élaboration d’un nouveau projet de service en 2017, à l’horizon 2020, qui permettra de donner un développement stratégique au SDE.

**Le quatrième sujet** porte sur le lancement de 2 recrutements au sein du SDE. Il s’agit de remplacer M. Dossat qui partira fin 2017. En recrutant plus tôt, cela permet le tuilage et l’inscription au budget de la charge salariale supplémentaire. Le deuxième recrutement concerne le chargé de développement des énergies renouvelables. La possibilité d’un détachement éventuel par le Conseil Départemental avait été envisagée mais cela ne s’est pas concrétisé. Un partenariat avec le Département pour le développement des énergies renouvelables est par contre envisagé.

Yves Lafaille revient sur l’entretien des feux tricolores de la ville de Tarbes en demandant si cela concernera uniquement cette collectivité.

Le directeur explique que dans la mesure où cette prestation est possible, elle pourra être proposée à tous les adhérents. Cette question sera évoquée lors du prochain Comité syndical. Jean-Jacques Warmoeskerken rajoute que les dernières interventions de ce type ont été réalisées sur les communes de Mauvezin, Pouzac et Sarrancolin. Monsieur Rouch demande si il y a d’autres questions sur ce sujet.

Monsieur Dabezies prend la parole et évoque le remplacement de Maurice Dossat. Il pense que 3 ou 6 mois ne représentent pas une durée suffisante pour former le futur candidat. Il propose la possibilité d’un contrat d’assistance ou de conseil à la prise de décision. Louis Armary intervient en soulignant que travailler ensemble durant 6 mois est déjà important.

Monsieur Rouch conclut en indiquant que l’on ferait peut-être appel à Monsieur Dossat en fonction des congés qui lui restent.

Le Bureau approuve ces propositions qui figureront au DOB.

La discussion reprend sur le **changement éventuel du logo du SDE.**

Monsieur Rouch fait remarquer qu’il est difficile de lire la mention intégrée dans le logo actuel. Myriam Mendès propose de le modifier entièrement, Yves Lafaille tient à conserver les couleurs car elles sont reconnues dans le département. Cette réflexion sera reprise en 2017 en sollicitant un prestataire graphiste.

La Commission a également travaillé sur les **actions de communication du SDE**. Le directeur indique qu’il faudra travailler sur la RICE pour que les communes les plus engagées dans cette action puissent aussi faire mention de la RICE dans leurs actions de communication. Monsieur Rouch propose l’organisation d’un nouvel événement sur l’énergie en 2017.

Le Directeur présente ensuite le **Défi familles à énergie positive** organisé par le Grand Tarbes.

La Communauté d’Agglomération a saisi le SDE pour participer à cette action. 4 agents du SDE y sont engagés. Monsieur Rouch propose que le SDE relève également ce défi en développant les éco-gestes, par la mise en place de détecteurs de présence... Le Syndicat se calera sur le « défi familles » et un bilan à 6 mois sera réalisé.

Monsieur Sempastous demande si le Parc National des Pyrénées a aussi prévu quelque chose car en ce qui concerne sa commune, elle travaille avec le Parc sur ce sujet.

**Le film sur la RICE** est ensuite visionné et le Bureau est d’accord pour qu’il soit projeté lors du Comité.

*Le Président rappelle aux membres du Bureau que la réunion du jour a pour principal objectif de préparer l’Assemblée Générale du 16 décembre prochain consacrée au Débat d’Orientation Budgétaire.*

Monsieur Rouch présente le diaporama joint à ce compte-rendu qui reprend les orientations prévues pour le Débat d’Orientation Budgétaire ainsi que l’ordre du jour de l’assemblée générale :

* RICE
* Territoire d’énergie Occitanie
* TEPCV
* Exploitation des réseaux
* Réseaux de chaleur et bornes de recharge des véhicules électriques
* Energies renouvelables
* DOB
* Evolution des statuts

Monsieur Dabezies revient une nouvelle fois sur l’intégration au SDE des agents de la ville de Tarbes. Il demande s’il s’agira d’une intégration ou d’une mise à disposition par la ville. Monsieur Rouch précise qu’il s’agit d’une intégration car la procédure est verrouillée par les textes.

Il poursuit en rappelant **la mise en place en 2017 de la mission « exploitation ».** Yves Lafaille sera sollicité pour la présenter au Comité.

En ce qui concerne les réseaux de chaleur, ce dernier demande si c’est le SDE qui va comptabiliser l’énergie qui sera produite. Confirmation lui est donnée par Monsieur Rouch qui rappelle que la création d’une régie a été envisagée et qu’il sera fait appel à des prestataires. Monsieur Laffaille indique qu’il faudra faire attention aux questions fiscales.

La discussion sur les réseaux de chaleur reprend avec l’évocation de l’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage pour accompagner le SDE dans la mise en place de la compétence « réseaux de chaleur ». La seule offre reçue par le Syndicat est celle de Best-Energie/Debat, pour un montant HT de 19 600 €. Monsieur Rouch propose de retenir cette proposition et solliciter l’ADEME à hauteur de 70 % du montant TTC. Le Bureau donne son accord et *une délibération sera prise en ce sens.*

**Le deuxième point porte sur l’acquisition d’un véhicule utilitaire.**

Jean-Luc Lavigne rappelle que la décision d’achat avait été validée par le Bureau. 3 offres ont été adressées au SDE par 2 concessionnaires, Citroën et Renault, et la troisième par l’Ugap. Après étude, il apparaît que la proposition de l’Ugap est la moins chère et il est proposé au Bureau de la retenir. Ce dernier approuve et *une délibération sera prise en ce sens*.

**Le 3ème point concerne les conventions avec le Département et d’autres collectivités pour l’exploitation et l’entretien de l’éclairage public.**

M. Rouch explique que le SDE a établi un règlement qui pourra être décliné sur d’autres collectivités (communautés de communes). Jean-Luc Lavigne détaille la procédure (voir le diaporama joint) et rappelle que 16 sites du Conseil Départemental sont concernés (environ 316 points lumineux). L’abonnement annuel au point lumineux serait de 17 € pour le Conseil Départemental (hors tunnel d’Aragnouet) puis pour les Communautés de Communes. Le Bureau ne soulève pas d’objection et *une délibération sera prise.*

Yves Laffaille revient sur la mission « exploitation ». Il s’interroge sur les règles de responsabilité par rapport aux points lumineux qui vont être mis en place durant les fêtes. Monsieur Rouch rappelle que la responsabilité relève de celui qui a la compétence. Jean-Luc rajoute qu’en 2017, cette mission « exploitation » sera d’abord mise en place en interne avant son utilisation à l’extérieur. Cette procédure sera intégrée au prochain marché.

**Le dernier point abordé** porte sur l’inspection de l’URSSAF, mais il n’y a pas eu de retour officiel pour l’instant.

***Questions diverses « 1 »****: programmations anticipées études 2017*

Le Bureau donne son aval pour les communes proposées dont les noms suivent : Bouilh-Devant, Gerde, Luz et Tramezaygues

***Questions diverses « 2 »****: mise en place de la compétence « réseaux de chaleur »*

Ce sujet a été évoqué au début de la réunion.

***Questions diverses « 3»****: mise en vente des Certificats d’Economies d’Energie*

Monsieur Rouch rappelle au Bureau qu’il avait été proposé de les vendre annuellement. Monsieur Warmoeskerken rajoute que 2 offres ont été reçues, la dernière à 21 centimes le KWCumac. Il est proposé d’attendre jusqu’à la mi-janvier pour voir si d’autres offres sont faites. Le Bureau donne son accord et *une délibération sera prise en ce sens.*

***Questions diverses « 4»****:**calendrier du SDE pour la fin 2016*

M. Rouch rappelle le calendrier des différentes réunions qui se tiendront en janvier et février 2017 et que la réunion programmée le 30 janvier est une réunion avec les entreprises du SDE. Il propose aux élus qui le veulent d’y participer. Le Président souligne que c’est l’occasion de faire passer des messages.

L’ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres du Bureau pour leur participation à cette réunion.

*La séance se termine à 18 h 30*

*PJ au présent compte-rendu :*

*diaporama - 4 délibérations*

Les Membres du Bureau, Le Président,

 François FORTASSIN